

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **Ordre du jour**

#### **Six centième assemblée ordinaire, le 14 novembre 2023 à 9 heures**

#### **1. Points statutaires**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 11 octobre 2023
- 1.3 Affaires en découlant

#### **2. Résolutions en bloc**

- 2.1 Octroi de grades, diplômes, certificats et attestations
  - 2.1.1 Amendement n° 69 effectué entre le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et le 31 octobre 2023 aux listes antérieures des personnes diplômées
- 2.2 Nomination à la direction d'unités de programme
- 2.3 Nomination d'une membre régulière au Sous-comité d'évaluation des demandes d'appui à la recherche et à la création (CEDARC)
- 2.4 Recommandation de membres pour siéger au Comité sur la liberté académique universitaire
- 2.5 Période de mise en candidature, de consultation et d'élection pour les postes de directrice, directeur de département et d'unité de programmes

#### **3. Sujets pour adoption**

- 3.1 Création du programme de certificat en développement et changement organisationnel
- 3.2 Modification du programme de baccalauréat en administration
- 3.3 Modification du programme de baccalauréat en communication, relations publiques
- 3.4 Consultation sur la Politique n° 12 relative à la parentalité et la proche aidance étudiantes
- 3.5 Reporté
- 3.6 Rapport d'évaluation du programme de baccalauréat en design graphique

- 3.7 Projet de répartition finale des postes réguliers de professeure, professeur pour l'année 2024-2025
- 3.8 Création de quatre chaires stratégiques de l'UQAM et nomination de leur titulaire
- 3.9 Prolongation du mandat d'une chaire stratégique de l'UQAM et du mandat du titulaire
- 3.10 Extension du mandat de la Chaire de recherche UQAM sur la mémoire, les événements aversifs et la santé mentale et du mandat de son titulaire

#### **4. Faculté des sciences de la santé**

- 4.1 Projet de création d'une faculté des sciences de la santé

#### **5. Points d'information**

- 5.1 Information du recteur
- 5.2 Registre des suivis
- 5.3 Période d'échanges et d'information

#### **6. Dépôt de documents**

- D.1 Modifications mineures de programmes et création de cours autorisées par le vice-recteur à la Vie académique
- D.2 Reddition de compte annuelle sur la mise en œuvre de la Politique n° 2 sur la liberté académique universitaire
- D.3 Procès-verbal du Comité des services aux collectivités du 1<sup>er</sup> mai 2023

Prochaine réunion régulière : 9 janvier 2024, 9 h